

LE BOURDON à quelques battements d'ailes du Sahara

Le ciel a pris une drôle de teinte jaune orangée hier matin en Eure-et-Loir. Les rayons du soleil semblaient filtrés par des nuages chargés d'une couleur acre. Le Bourdon a été vite rassuré, il ne s'agissait pas d'un affolant pic de pollution ou d'un saupoudrage nucléaire. Il était plutôt question d'un épisode de « poussières désertiques » qui a touché une grande partie de la

France. Venues tout droit du Sahara et portées par les vents, ces poussières du désert sont particulièrement visibles au lever et au coucher du soleil. Selon Météo France, ce phénomène, sans risque pour la santé, pourrait perdurer aujourd'hui en remontant progressivement, dans la nuit, vers la Bretagne. Voilà qui néglige pas sans donner à notre journée une teinte exotique.



LA PHRASE DU JOUR

« Le prix du litre de fouil tournait entre 0,55 et 0,58 centime le litre. Aujourd'hui on est entre 1,80 € et 1,90 € »

Denis Butteou, gérant de l'entreprise de livraison de fouil Michel Butteou à Baillou-le-Pin (lire en pages 2 et 3).

Chartres → Vivre sa ville

FORMATION ■ Les douze premiers contrats d'engagement jeune ont été signés, hier, à la Mission locale

Six mois pour trouver sa voie professionnelle

Douze jeunes ont signé, avec la Mission locale, un contrat d'engagement.

Il leur permettra, pendant six mois, de participer à des ateliers et de cumuler des stages.

Aurélie Chuppin
aurelie.chuppin@centrefrance.com

On est au mois de mars mais il règne un parfum de rentrée des classes à la Mission locale de l'arrondissement de Chartres, hier.

Douze jeunes, de 18 à 24 ans, sont venus signer leur contrat d'engagement jeune (CEJ). Avec leurs encadrants, ils sont les premiers, au sein de la Mission locale, à participer au dispositif.

Le contrat d'engagement jeune est le successeur de la garantie jeune. Il permet à des jeunes de 16 à 25 ans ou de moins de 30 ans pour des personnes en situation de handicap d'être accompagnés, pendant six mois, plus en profondeur par les services de la Mission locale. Les bénéficiaires peuvent être sans formation ou diplômé, sans emploi ou avoir un emploi précaire.

« C'est normal de chercher sa voie »

Une indemnité de 500 € au maximum leur sera attribuée, elle pourra être moindre en cas de travail à temps partiel ou en



EMPLOI. Claire, 19 ans, d'Auneeu-Bleury/Saint-Symphorien, accompagnée ici de Julie Barbot, cherche le métier qui la positionnera. Elle compte sur des stages pour trouver sa voie.

interim. Guillaume Bonnet, vice-président de l'organisme et de Chartres Métropole et élu chartrain, détaille le contrat et son utilité : « Moi aussi, quand j'avais votre âge, j'ai fait appel à l'ancêtre de la Mission locale pour trouver ma voie. C'est normal, à 20 ans, de chercher ce qui vous passionne, dans quel domaine vous vous verriez passer quarante-cinq ans de votre

existence. » Chaque semaine, les jeunes vont devoir participer, pendant quinze à vingt heures, à des ateliers, individuels ou collectifs. Ils vont y apprendre à construire un CV, à étoffer leur réseau professionnel, à rédiger une lettre de motivation ou à préparer un entretien d'embauche.

Des activités sportives entre les douze participants sont, aussi,

tratt d'engagement jeune, je vais pouvoir découvrir d'autres secteurs et choisir celui qui me convient. »

Fatounata, 20 ans, de Chartres a expérimenté les ressources humaines avant de se diriger vers l'administration. Un échec dont elle espère tourner la page.

« Je vais accumuler les stages »

Quand ce n'est pas la branche professionnelle choisie qui est en cause dans le parcours de ces jeunes, c'est, parfois, celle de l'organisation du système scolaire qui ne leur a pas convenu. Zalika, 24 ans, de Lucé, a passé les con-

envisagées par Julie Barbot, directrice de la Mission locale. « Tout cela va vous permettre de vous connaître et de confronter vos expériences. L'un de vous aura peut-être travaillé dans un secteur d'activité ou dans une entreprise de l'agglomération et pourra en parler à ses camarades. C'est aussi de cette manière que vous construirez votre projet professionnel qui est peut-être flou en ce moment et c'est

logique », tente de rassurer Guillaume Bonnet. Une autre partie du contrat consiste à faire des stages en entreprises dont la durée est de deux semaines chacun. Là encore, le vice-président de la Mission locale souligne l'importance de ces moments. « Si vous êtes en stage dans une société qui a des postes vacants et que ça s'est bien déroulé, le patron vous appellera vous plutôt qu'un inconnu. Je côtoie des chefs d'entreprise dans toute l'agglomération, ils me disent tous avoir des difficultés à recruter. Ils acceptent de former leur futur personnel. Ce qui est le plus important à leurs yeux, c'est le savoir être, être poli et ponctuel par exemple. »

Les douze qui ont signé, hier, leur contrat d'engagement jeune ont, pour l'immense majorité, fait des études qui ne leur convenaient pas et qu'ils ont abandonnées en route. Ce qu'ils attendent le plus impatientement, ce sont les stages en entreprise, pour avoir une première expérience, tester un métier ou confirmer une orientation.

Marion, 22 ans, habitée à Chartres. Elle souhaite accumuler des stages pour confirmer son avenir dans la périculture. Armand, 20 ans, de Mainvilliers s'est découvert une passion pour la logistique lors d'un stage aux Restos du cœur. Il espère décrocher un CDD dans une des entreprises spécialisées de la région après des stages.

Au cours de cette année, 467 contrats doivent être signés à la Mission locale de l'arrondissement de Chartres. ■

cours de médecine pour devenir infirmière. « Le système de l'université ne me convenait pas », déclare la jeune femme. Elle a, ensuite, enchaîné avec un service civique de sept mois à la Croix-Rouge puis s'est lancée dans un BTS économie sociale et familiale. « C'était à distance et j'avais des problèmes de concentration donc j'ai abandonné. Malgré tout, je pense que j'ai trouvé, dans le médico-social, le domaine qui me convient. Je vais accumuler les stages pour être sûre de moi et me construire une expérience professionnelle. » ■

Parmi ces douze premiers jeunes qui vont bénéficier du contrat d'engagement, beaucoup ont suivi des études mais ne sont pas allés au bout.

Parfois, c'est le domaine qui ne leur plaisait pas. C'est le cas de Marina, âgée de 19 ans, qui habite Auneeu-Bleury-Saint-Symphorien : « J'ai commencé des études d'architecture, mais ça ne m'a pas plu. Je me suis ensuite tournée vers la communication visuelle, mais ça ne fonctionnait pas non plus. J'ai terminé par une formation d'illustrateur bande dessinée que je n'ai pas pu finir. Grâce à ce con-



EXPERIENCE. Les jeunes vont cumuler les ateliers pratiques et les stages en entreprises afin de se confronter au marché du travail.

Des jeunes motivés à tourner la page après un premier échec

Aurélie Chuppin